

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **107 (1971)**

Heft 26

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

26

7772
Montreux, le 17 septembre 1971

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

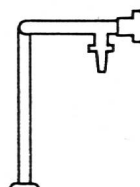
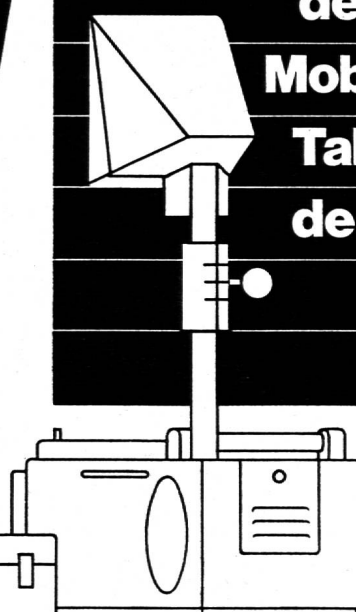
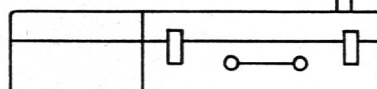


Photo Doris Vogt

Poésie jurassienne

**La même soif
de
renouveau
que
l'enseignement**

Les écrans de projection inclinables sont une spécialité Hunziker.



**Tableaux
Ecrans
de projection
Mobilier scolaire
Tables
de laboratoire**

Une entreprise spécialisée dans le mobilier scolaire qui croît avec les écoles.

C'est déjà la quatrième génération de Hunziker qui travaille à mettre en pratique, à Thalwil, les idées des pionniers de la didactique.

Dans de nouveaux et spacieux locaux de fabrication, les spécialités suivantes voient le jour:

- les inaltérables et universels tableaux "Maxima" permettant la fixation d'objets aimantés;
- des écrans de projection inclinables;
- des porte-cartes;
- des instruments modernes permettant une meilleure utilisation des tableaux dans le cadre de l'enseignement audiovisuel;
- des tables sur mesure pour laboratoires scolaires.

L4

hunziker

Hunziker SA, 8800 Thalwil,
(051) 925623

ÉDITORIAL

Pour un bulletin corporatif mieux intégré

L'année 1971, sur le plan SPR, devra sans doute être marquée d'une pierre blanche. En effet, une remise en question de nos structures, donc de nos méthodes de travail et par conséquent de notre efficacité et de notre influence est sur le point d'aboutir. L'importance des décisions qui seront prises lors de l'assemblée des délégués de cet automne a déjà été relevée dans ces colonnes et il n'est pas indispensable aujourd'hui que je m'y arrête une nouvelle fois. (Voir « Educateur » N° 24.)

Dans ce contexte de renouveau, dicté par les nécessités d'une évolution toujours plus rapide, il me paraît toutefois nécessaire que le Bulletin corporatif participe lui aussi à ce mouvement de réforme. Les réflexions que je livre présentement à votre méditation n'ont pas la prétention d'être révolutionnaires ou même totalement nouvelles et inédites: la commission « Educateur » dont le rapport a été examiné par l'assemblée des délégués de juin 1970 avait déjà tenté de cerner les problèmes et de leur trouver solution. Cependant, et après huit mois d'activité à la rédaction du Bulletin, je me dois d'apporter ma modeste contribution à ce vaste mouvement qui anime les responsables de la SPR.

Dans sa présentation actuelle, le Bulletin se divise en trois parties distinctes :

— une rubrique d'informations romandes comprenant les éditoriaux, les relations de l'activité du CC et des diverses commissions, la publication de documents d'intérêt général. Cette première rubrique ne peut, à mon sens, guère être modifiée. En revanche, elle doit être aussi complète que possible et permettre à chacun de se tenir au courant des grands problèmes du moment tant il est vrai qu'une participation efficace ne se conçoit pas sans une information complète. On pourrait cependant imaginer de l'illustrer davantage voire d'y ouvrir parfois des débats contradictoires. De nouveaux articles à caractère plus international devraient y voir le jour à la fin de cette année.

— La partie centrale de notre journal est consacrée aux rubriques cantonales. De conception et d'importance quantitative différente, ces pages doivent impérativement subsister. Elles sont l'émanation de la vie des sections cantonales et le lien indispensable entre les membres du corps enseignant d'un même canton. Paradoxalement c'est pourtant là que réside une des principales faiblesses de notre journal : le fractionnement des lecteurs. Par lecteurs, j'entends non pas les responsables romands ou cantonaux qui, eux, suivent de près les problèmes exposés par leurs collègues mais bien plutôt la grande masse des lecteurs qui ne prête qu'essentiellement attention aux colonnes consacrées à l'activité de leur section locale. Que l'on me comprenne bien, ce n'est nullement un reproche que je leur adresse mais une constatation que je suis amené à faire à la suite de diverses lectures et conversations. Par conséquent, il convient d'élargir cette rubrique, de lui donner une dimension romande. C'est à cette tâche que je me propose de m'atteler avec l'indispensable collaboration des rédacteurs cantonaux. Quelques exemples : que sait-on à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne ou Sion des conditions de formation, de traitement et de travail de nos collègues fribourgeois ? Qui connaît en Romandie, à l'exception de nos collègues jurassiens, le rôle et la place exacte que tient la SPJ au sein de la SEB ? Je pourrais multiplier les exemples en prenant chaque fois une autre association cantonale comme référence. Or, à l'heure où l'on commence à reconnaître la nécessité d'une association faîtière forte et structurée, il est anormal qu'une telle méconnaissance de nos problèmes respectifs puisse subsister. Ces quelques constatations faites, il s'agit de réagir. Dès 1972 et pour un numéro sur deux, j'espère être en mesure de publier dans chaque rubrique cantonale un article ayant pour thème le même problème vu selon l'optique de chacune des associations cantonales. Une synthèse de la position du CC SPR serait publiée dans le numéro suivant. Cette proposition sera discutée à fin octobre dans une séance réunissant les rédacteurs cantonaux. Elle postule en effet leur collaboration ainsi que celle des comités cantonaux. Il sera aussi tenu compte du rapport de la commission « Educateur ».

— Enfin, le Bulletin comprend une dernière rubrique intitulée « Divers ». Elle se compose d'articles d'intérêt très divers où quelquefois l'aspect publicitaire est encore mal défini. Elle a aussi son utilité, je ne le conteste pas. Toutefois, elle sert trop souvent de page « tampon ». Il est cependant difficile de remédier à cet état de choses tant que nous n'aurons pas résolu les problèmes des délais et de l'irrégularité quantitative de la matière qui constitue notre journal.

Remarquons encore et en guise de conclusion que ces réformes ne sont encore que des propositions et qu'elles postulent automatiquement des répercussions financières. Enfin et comme nous vous le rappelions dans l'éditorial du N° 1/71, le Bulletin comme l'« Educateur » restent vos journaux. Dès lors vous connaissez notre adresse, vos critiques et suggestions seront toujours les bienvenues...

F. Bourquin.

comité central

CC SPR, séance du 17 juin

L'abondance des matières concernant le numéro 24 nous a empêché de publier le compte rendu de cette séance du Comité central romand convoquée à Lausanne sous la présidence de Jean-Jacques Maspéro.

STRUCTURES

Le comité tente de faire le point de la situation dans ce domaine après l'assemblée des délégués du 12 juin. Il évoque entre autres la possibilité de mettre sur pied une commission chargée d'étudier la création d'une fédération suisse des enseignants, voire dans une première étape une fédération romande.

De toute manière, aucune décision ne sera prise avant l'assemblée des délégués de cet automne qui se prononcera sur l'ensemble de la question. Cette assemblée devra prendre connaissance des tâches incombant à la SPR (voir « Educateur » N° 24, p. 561). Elle décidera de la création d'un « secrétariat local » genevois qui devrait pouvoir commencer son activité le 1^{er} janvier 1972. Elle sera en outre informée de la nécessité d'augmenter sérieusement les indemnités de ceux qui œuvrent dans les divers organes et commissions de notre organisation faîtière. Elle aura aussi à se prononcer sur les répercussions financières de telles propositions.

La situation particulière des Jurassiens et Neuchâtelois (appartenance respective à la SEB et à la VPOD) fait l'objet d'une discussion préalable, ces deux sections devant examiner les questions financières qui se posent à elles.

STAGES PÉDAGOGIQUES AU CAMEROUN

Le Comité central reçoit notre collègue H. Cornamusaz, directeur des stages pédagogiques au Cameroun. Il s'agit d'une information sur les problèmes et réalisations de cette organisation.

a) Bref historique et buts

1965, le SLV organise, au Congo, une première série de stages pédagogiques destinés aux enseignants noirs.

1966, la SPR est appelée à se joindre à l'action du SLV avec extension au Cameroun.

Les stages d'enseignants noirs en Europe n'étant pas suffisamment efficaces d'une part (conditions locales trop différentes), les fonds que l'on pouvait envoyer sur place n'étant pas utilisés de manière judicieuse d'autre part, il ne restait qu'une solution aux promoteurs de ces stages : l'action directe, dans le pays concerné même. Il s'agit entre autres « d'africaniser » et de ruraliser l'enseignement, de l'adapter aux conditions locales d'environnement.

b) Organisation

C'est par l'intermédiaire d'une fédération nationale camerounaise groupant les écoles privées, laïques ou de mission (50 % de toutes les écoles), que les responsables de ces stages travaillent. Cette fédération est d'ailleurs rattachée à la CMOPE.

Chaque année, deux stages de trois semaines sont organisés. Ils s'adressent aux maîtres camerounais. Les participants ont l'obligation de suivre trois stages, un par année. Relevons encore que depuis quatre ans des cours sont organisés à l'intention des directeurs d'écoles. Ainsi,

plus de quatre cents élèves bénéficient chaque année de l'expérience et des conseils de leurs collègues européens. L'organisation générale, les contacts avec les autorités locales, la direction des maîtres (une quinzaine) et enfin l'intendance sont du ressort de H. Cornamusaz.

La limitation des inscriptions pose chaque année de gros problèmes aux responsables, la demande étant de plus en plus forte.

c) Programme

La matinée est consacrée à la préparation de leçons et à la réalisation de celles-ci dans le cadre de classes d'application. L'après-midi quant à lui apporte aux stagiaires des éléments de culture générale, des notions didactiques en français et mathématiques, en hygiène, en alimentation. Le tout est orienté d'une manière très pratique. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue qu'un maître camerounais est à l'origine un bon élève ayant atteint, en règle générale, le niveau de la cinquième primaire...

d) Recrutement et finances

Les maîtres suisses sont choisis, à part égale, parmi les membres du SLV et de la SPR. Ils doivent être obligatoirement de langue française.

Le coût moyen d'un stage se monte, par élève, à 250 fr. y compris la nourriture. Le budget 1971 s'élevait à 110 000 francs.

Le financement est assuré par la Confédération (environ 50 %) et par diverses fondations ou œuvres. Le SLV et la SPR participent à cette action en mettant à disposition les enseignants et en organisant des collectes.

Notre collègue Cornamusaz souhaite que cette action puisse se poursuivre et que notre influence y soit renforcée. Il estime qu'un nouvel apport financier devrait permettre l'organisation de stages dans des régions différentes du Cameroun.

Par la projection d'un film, les membres du CC ont pu se rendre compte du travail accompli et de l'enthousiasme des participants tant enseignants qu'élèves.

ARTICLES 27 ET 27bis

Le CC fait le point des différents préavis : Conférence romande des présidents et associations cantonales (voir « Educateur » N° 20, pp. 468 à 470).

Article 27

1) Précisions seront demandées quant à la signification exacte de l'expression « compte tenu des exigences de la société » et du sens exact que l'on veut donner aux « responsabilités politiques ».

2) Nous demanderons des garanties quant à notre consultation au sujet de la rédaction des lois voire des règlements d'exécution qui pourraient découler de ces deux articles constitutionnels (voir aussi paragraphe 8).

3) Que signifie l'adjectif « primaire » ? Il est proposé le changement suivant : « primaire » devient « scolarité obligatoire ».

5) Proposition de « coordination » en lieu et place de « organisation ».

6) La rédaction de cet alinéa nous paraît trop précise. La première phrase devrait suffire à définir l'esprit. Une question importante: les enseignants sont-ils compris dans les dispositions de libre passage entre les établissements scolaires des cantons? (**Réd.**: cela soulève les problèmes de formation, d'équivalence, de traitement, etc.).

7) Qu'entend-on par gratuité?

8) Adjonction des associations professionnelles dans le processus de consultation.

Article 27 bis

1) Qu'entend-on par « recherche scientifique »? Cela ne doit en aucun cas être limitatif. Il en va de même en ce qui concerne « l'intérêt général du pays ».

Enfin le CC constate que le délai de consultation était trop court. Il ne permettait pas d'en référer à l'ensemble de nos collègues. Cette remarque sera également transmise au Département fédéral de l'intérieur.

FB.



Elna offre des avantages particuliers pour l'enseignement scolaire

Elna est plus facile à enseigner, parce qu'elle demande moins d'entretien et est plus simple à régler pour plus de possibilités d'applications.

Elna possède, comme nouveauté et comme seule machine à coudre suisse, une pédale électronique à deux gammes de vitesses indépendantes: lente pour les débutantes - rapide pour les plus avancées.

Elna offre, gratuitement, deux révisions par année.

Elna offre son soutien pour résoudre tous les problèmes de couture - soit directement, soit par ses quelque 100 points de vente.

Elna offre, gratuitement, un riche matériel d'enseignement.

BON pour une documentation complète et gratuite sur notre matériel scolaire.

Nom

Rue

No postal et localité

Prrière d'envoyer ce bon à ELNA SA 1211 Genève 13

vaud

Toute la correspondance intéressant le Bulletin vaudois doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) à Jean Fluck, Valmont 1, 1010 Lausanne.

XIII^e Séminaire d'automne de la SPV 1971

Lundi 25, mardi 26, mercredi 27 octobre 1971.

A. Cours

1. Ensembles à l'école enfantine : Mme Maire, 2^{1/2} j.
2. Mathématique au degré inférieur : Mlle Jaquiéry, 2^{1/2} j.
3. Mathématique des degrés moyen à supérieur : M. Dyens, 2^{1/2} j.
4. La lecture, source de joie : M. Bron, 2 j.
- * 5. Comptabilité : M. Guignard, 2^{1/2} j.
6. Calcul vivant - math. modernes : Mlle Maurer, 1 j.
7. Nouvelles méthodes pour l'enseignement de la chimie ; quelques idées et suggestions.
Introduction à l'électronique : MM. Budry et Bugnon, 1 j.
- * 8. Sciences pratiques : MM. Schertenleib et Guignard, 2^{1/2} j.
9. Les problèmes de la parole et du langage d'un enfant de 5 à 6 ans : Mlles Perdrix et Frei, 2 j.
10. Face à l'écran : cinéma et télévision : M. Golay, 2^{1/2} j.

11. Initiation à l'enseignement programmé : MM. Daenzer et Bruand, 2^{1/2} j.
12. Flûte de bambou : Mme Gauthey, 2^{1/2} j.
- * 13. Dessin technique : M. von Arx, 2^{1/2} j.
14. Décoration : Mme Otth, 2^{1/2} j.
15. Techniques d'impression sur tissus : Mmes Guex et Disch, 2^{1/2} j.
16. Construction d'un planeur A 1 : M. Walter, 2^{1/2} j.
17. Nouage de ficelle : Mlle Schafroth, 1 j.
18. Gymnastique et sport dans le terrain : M. Blanc, 2^{1/2} j.

B. Programme détaillé

Consulter l'« Educateur » N° 24 du 3 septembre 1971.

C. Inscription

Utiliser le bulletin ci-après.

D. Renseignements

Secrétariat SPV.

INSCRIPTION AU XIII^e SÉMINAIRE DE LA SPV

A retourner au secrétariat SPV, chemin des Allinges 2, 1006 LAUSANNE, téléphone (021) 27 65 59, avant le 1^{er} octobre 1971.

1. Inscription au cours N°	Titre :
2. Interne * Externe *	3. Affiliation à la SPV : oui * non *
4. Je verse le montant de Fr. au CCP 10 - 22 26 SPV *	Je paierai le montant de Fr. au début du séminaire *
5. Au cas où mon inscription ne pourrait être prise en considération (effectif complet, cours supprimés, etc.), je m'annonce pour le cours N°	Titre :
ou le cours N°	Titre :
6. NOM :	PRÉNOM :
DOMICILE EXACT :	
(lieu, rue et numéro postal)	
N° de tél. :	
Année de brevet :	Année de naissance :
* Biffer ce qui ne convient pas.	Signature :

la mathématique

à l'école enfantine, en 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années

FOYER DE LA MAISON PULLIÉRANNE - PULLY/LAUSANNE - MERCREDI 22 SEPTEMBRE A 15 H.

conférence - débat

avec la participation

DES MAÎTRES DE L'ÉCOLE DE FRANCHEVILLE/LYON
ÉQUIPE GARRON

En septembre 1967 a commencé au groupe scolaire de FRANCHEVILLE-LE-HAUT une expérience portant sur l'enseignement de la mathématique, entreprise par une équipe qui groupe le personnel enseignant de l'école une inspectrice des écoles maternelles, un inspecteur départemental de l'Education Nationale, deux psychologues scolaires et trois professeurs de mathématique (deux de l'Enseignement supérieur, un de l'Enseignement secondaire). Trois autres professeurs du secondaire se sont joints à eux en septembre 1969. En 1967-1968, l'expérience a porté sur la grande section, le cours préparatoire et les cours élémentaires. Elle couvre maintenant l'ensemble de l'école, de la maternelle au cours moyen.

Son but est de contribuer à la rénovation de l'enseignement mathématique aux niveaux pré-élémentaire et élémentaire, à la fois quant aux programmes et quant aux méthodes.

Mettre à l'épreuve les conceptions, les idées, les projets que la connaissance et l'expérience font naître dans son esprit est, pour le pédagogue, une affaire passionnante ; vaincre les difficultés d'application, puis, au bout du chemin, avoir confirmation de la justesse de l'hypothèse de départ est une grande satisfaction et un encouragement.

Telle a été, pendant ces dernières années, l'expérience vécue par l'équipe de FRANCHEVILLE qui vous invite à cette conférence-débat.

MATH-ÉQUIPE : UN ENSEMBLE PÉDAGOGIQUE COMPLET

- ① Un **JOURNAL MATH-ÉQUIPE** qui est un instrument de formation permanente, et donne aux instituteurs des idées d'activités mathématiques **collectives**.
- ② Un **MATÉRIEL MATH-ÉQUIPE**, constitué par des documents à l'usage des enfants qui peuvent ainsi travailler par **groupes** de 4 ou 5.
- ③ Un **CAHIER MATH-ÉQUIPE**, destiné au travail individuel.

ÉDITIONS FOMA • DIDAX

7, AVENUE J.-J. MERCIER —

LAUSANNE —

3, ESCALIERS DU GRAND-PONT

Cours de perfectionnement durant l'année longue 1972-1973

Les pages E/14 et E/15 du Bulletin d'information SPV de cet été vous ont renseigné sur les propositions d'une commission chargée, sous la présidence de M. Zeissig, d'étudier l'organisation des cours de perfectionnement prévus pendant l'année longue 1972-1973.

Suite à une suggestion de ce groupe de travail, le Département de l'instruction publique et des cultes a décidé de s'enquérir auprès des associations professionnelles des vœux des enseignants en la matière. L'autorité désire en effet, nous dit-on, par une ouverture très large de l'éventail des sujets proposés, permettre à chacun d'y trouver l'objet d'études conformes à ses goûts ou ses besoins.

De l'avis du Comité central, la forme et le contenu des cours donnés durant l'année longue, aussi bien qu'ultérieurement d'ailleurs, revêtent une réelle importance. L'offre de notre autorité présente donc un intérêt évident et il est souhaitable que tous nos membres aient la possibilité de s'exprimer.

Nous vous invitons donc, en particulier, à lire la liste ci-dessous et à y apporter les modifications que vous jugerez judicieuses (adjonctions ou suppressions), puis à exprimer vos vœux quant à la forme que vous désirez voir donnée à ces cours.

*Société pédagogique vaudoise.
Le Comité central.*

LISTE DES COURS A PROPOSER PAR LA SPV :

Méthodologie des mathématiques modernes.
Nouvelle grammaire, selon programme de CIRCE.
Emploi et méthodologie du « Wir sprechen Deutsch ».
Information économique.
Enseignement de l'étude du milieu, selon les programmes de CIRCE.
Secourisme.
Notions d'orientation professionnelle.
Logopédie (dépistage de troubles divers).
Psychologie appliquée.
Civisme, pratique dans sa classe.
Pédagogie Freinet et initiation à ses diverses techniques.
Dynamique de groupe ; animation de groupe.
Enseignement programmé.
Moyens audio-visuels : manipulation et emploi pédagogique.
Rondes et danses folkloriques.
Gymnastique.
Musique (solfège, musique en général, etc.) initiation à la méthode Robins, de Fribourg.
Activités créatrices : modelage, dessin, décoration, etc.
Philosophie.
Littérature.
Histoire de l'art.
Ecole en dehors de la classe (organisation de camps de ski, rallye, journées de plein air, etc.).
Visites de classe (individuelles seulement).
Fréquentation de cours universitaires en tant qu'auditeur.
Pédagogie institutionnelle.
Non directivité.

Vœux (organisation)

(Une feuille complémentaire annexée sera la bienvenue !)
— A retourner, **avant le 10 octobre 1971**, au Secrétariat central de la Société pédagogique vaudoise, Allinges 2, **1006 Lausanne**.

Cours de sténographie et de dactylographie

Deux cours, l'un de sténographie et l'autre de dactylographie, seront à nouveau organisés cet hiver à l'intention des maîtres de classes à options. Toutefois, dans la mesure où le nombre des inscriptions et des places disponibles le permettra, ils seront aussi accessibles à d'autres enseignants. Les membres de la SPV désireux de profiter de cette possibilité sont invités à s'inscrire tout de suite **et par écrit**, au Secrétariat central SPV, Allinges 2, **1006 Lausanne**.

Le secrétaire central.

Convocation

L'Association vaudoise des maîtresses de couture convoque ses membres à son assemblée annuelle, le **mercredi 29 septembre, à 15 heures**, salle des Vigneron, Buffet de la Gare de Lausanne.

GREM

COURS D'INITIATION 1971-1972

Pédagogie Freinet

Un cours pratique d'initiation à la pédagogie Freinet est prévu dès l'automne 1971 au début de l'été 1972.

Il aura lieu, en principe, tous les 15 jours, le jeudi, à 17 heures.

Il comprendra, en outre, deux rencontres week-ends. Des journées spéciales auront lieu, sur demande, pour la confection d'un fichier, d'un limographe, etc.

BUT DE CE COURS :

- donner à chaque participant les moyens pédagogiques et matériels suffisants pour appliquer, en fonction de sa classe et du programme, une ou plusieurs techniques pédagogiques de l'école moderne ;
- créer des occasions d'entraide ;
- discuter sur des réalisations d'élèves, apportées par les participants, durant le cours, comme aussi, **APRÈS** ce cours.

Les participants seront aidés, suivis, conseillés afin de pouvoir introduire les techniques Freinet d'une manière sûre et efficace dans leur classe.

Ils s'engagent à suivre régulièrement le cours ; à apporter, dès que possible, leurs premières réalisations ; à se grouper en commissions de travail.

Ils sont invités à informer parents et autorités scolaires de l'orientation nouvelle de leur enseignement.

Les Départements de l'instruction publique, tenus au courant de nos activités, recevront la liste des participants.

PROGRAMME

(susceptible de modifications)

Octobre 1971	Deux rencontres des participants. La pédagogie de Freinet au niveau de l'enfant. La pédagogie Freinet au niveau des adultes.
Fin octobre	(Séminaire de Crêt-Bérard) : calcul vivant et maths modernes.
Novembre	La technique du texte libre, comme base de l'apprentissage du français.
Décembre et Janvier 1972	Technique d'impression : limographe — imprimerie — le journal scolaire.
Février	Diverses techniques de l'expression artistique : théâtre — peinture — monotypes — lino, etc.
Mars	Brevets et chefs-d'œuvre. Organisation de la classe école moderne : mobilier, plans de travail collectifs et individuels.
Avril	Week-end : la sérigraphie — la coopérative scolaire.
Mai	La correspondance scolaire.
Juin	Week-end : organisé par les participants, au vu de leurs propres réalisations. Plan de travail pour 1973.

Lieu et genre du cours

Les « jeudis » se passeront dans diverses classes de collègues expérimentés.

Nous nous efforcerons de montrer, pour chaque technique, des enfants au travail.

Dans la mesure du possible, nous grouperons les participants selon le genre d'élèves :

- techniques chez les enfants de 4 à 8 ans
- techniques chez les enfants de 9 à 15 ans
- techniques chez les enfants inadaptés.

Finance du cours

Elle sera fixée ultérieurement, selon le nombre des inscriptions.

Inscriptions

Elles sont à envoyer **tout de suite** à J. Ribolzi, av. Druey 13, 1004 Lausanne.

Dernier délai : 27 septembre 1971.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Genre de classe dirigée actuellement : _____

Genre de classe prévue en 1972-1973 (si possible) : _____

Je m'inscris au cours EM Freinet.

Je déclare souscrire aux principes coopératifs et pédagogiques qui caractérisent ce cours.

J'informe les parents et les autorités scolaires de ma participation.

Je réalise, actuellement, dans ma classe, la ou les techniques suivantes :

- photo et développement
- cinéma
- magnétophone
- techniques artistiques (préciser) _____

Je formule les vœux ou suggestions suivants : _____

Signature : _____

Les conférences de Vaumarcus 1971

Du 7 au 12 août 1971 a eu lieu, à Vaumarcus, une remarquable série de conférences.

Le 7 août, M. Gaston Deluz, pasteur et cinéaste, a présenté un film étonnant, intitulé « Le Monde du Bouddha ». Cette religion sans Dieu frappe, entre autres, par la bienveillance et l'ouverture d'esprit vis-à-vis du prochain.

Dimanche 8 août, M. André Gounelle, de la Faculté protestante de Montpellier, a abordé, sous le titre « Foi vivante et mort de Dieu », la tendance saisissante de certains théologiens à déclarer la mort de Dieu. Il a mis en opposition la renaissance d'une foi débarrassée des systèmes et institutions du passé.

Ce fut au tour de M. G. Baechtold, conseiller national, de présenter, le 9 août « La Suisse et le Monde ». Le conférencier, développant les problèmes de la politique étrangère suisse de 1920 à nos jours, conclut à l'espoir d'un engagement plus complet de la Suisse à l'Europe de demain.

Le 10 août au soir, M. H. Parel égaya tout le monde en présentant « Les petits côtés de la grande histoire ».

M. G. Aubert, psychiatre, aborda, le 11 août, le sujet : « Psychiatrie et morale chrétienne ». Il rappela l'attitude chrétienne face aux malades mentaux, insistant sur le côté humain d'un traitement.

Enfin, le 12 août, Michel Bühler apporta avec « Réflexions d'un chansonnier », un récital digne de lui et l'assurance que

la chanson est un moyen direct de faire passer des idées et que le chansonnier a une fonction sociale réelle.

Mmes Pantillon, Marthaler, Gabus et Briquet, MM. Schalk et Bauer, agrémentèrent les journées par de brillants récitals de musique.

Ces conférences, riches en impressions multiples, en heures de détente et d'amitié, ont été dignes de leur tradition.

Jean-Pierre Ziegler.

Bulletin d'information de la Société pédagogique vaudoise

Sous le titre : « INFORMATIONS - DOCUMENTS », un numéro du bulletin d'information SPV a été distribué les premiers jours de septembre. Les membres actifs qui ne l'auraient, par exception, pas reçu voudront bien réclamer leur exemplaire au secrétariat central SPV. Dans la mesure du possible, il sera aussi adressé aux membres auxiliaires qui en feront la demande.

Attention : les dernières pages de cette brochure proposent une nouvelle action de notre **Commission d'achat SPV** : des appareils électro-ménagers à des prix particulièrement intéressants. Se renseigner au secrétariat central.

Adresse : secrétariat de la SPV, Allinges 2, 1006 LAUSANNE (téléphone 27 65 59).

genève

Tout article ou communiqué concernant la rubrique genevoise doit désormais être adressé au correspondant :
Jean Mermoud, 12, chemin de la Grande-Gorge 1255 VEYRIER-GENÈVE

Convocation

Jeudi 14 octobre 1971

Assemblée administrative annuelle

Réservez votre matinée !

L'heure, le lieu et l'ordre du jour de cette assemblée vous seront communiqués dans le prochain bulletin.

JM

Appel important

Plusieurs membres du comité étant démissionnaires, nous devons dès maintenant songer à les remplacer.

Nous adressons donc un pressant appel aux maîtresses des secteurs primaire et surtout **enfantin** qui désirent se joindre à notre équipe.

Des précisions seront volontiers fournies aux intéressées par notre président R. Grob ou par le soussigné.

Il est indispensable que la représentativité des divers ordres d'enseignement soit respectée au sein du comité. Vos candidatures seront donc les bienvenues.

Pour le comité :
Jean Mermoud.

Recrutement de nouveaux membres SPG

A la fin du mois de septembre, le comité recevra les nouveaux brevetés. Nous comptons sur l'active collaboration de nos membres afin qu'ils encouragent leurs nouveaux collègues à participer à cette réception.

Nous rappelons d'autre part que, conformément aux statuts, les maîtres et maîtresses de disciplines spéciales peuvent également adhérer à la SPG. Certains sont déjà membres, mais beaucoup ignorent tout de notre société. Renseignez-les et encouragez-les à se joindre à nous !

J. M.



FIBRALO
CARAN D'ACHE

Couleurs lumineuses et d'un emploi facile · non toxique · étuis assortis de 6, 10 et 15 couleurs · couleurs séparées · pointes de 2,8 mm en 15 couleurs et 2 mm en 10 couleurs



Aucun souci...

La Caisse - maladie chrétienne - sociale
m'en décharge
800 000 assurés

neuchâtel

Bulletinier : Georges Bobillier, Jeanneret 39a, 2400, Le Locle, téléphone (039) 31 32 29.

Une « première »

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds vient de désigner notre collègue Mlle Françoise Theurillat au poste de directrice des écoles primaires de la ville.

C'est à ma connaissance, la première fois dans notre canton, peut-être même en Suisse romande qu'une institutrice est appelée à assumer ces responsabilités. Nous en sommes particulièrement heureux, non seulement pour la collègue ainsi promue, mais également pour l'ensemble de la partie féminine du corps enseignant primaire. Il est en effet parfaitement logique, et il est temps que les portes des responsabilités s'ouvrent aux institutrices, si l'on songe, que nos collègues ont reçu la même formation, assument les mêmes charges, et restent, en dépit d'une astuce horaire, moins rétribuées que les hommes. D'autre part, le corps enseignant primaire est aujourd'hui très fortement « féminisé ».

Nous apportons à notre collègue nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

Intégrés

Dès le 1^{er} septembre, la section préprofessionnelle du Locle est rattachée administrativement et pédagogiquement à l'école secondaire. C'est dans ce but que la Commission scolaire avait procédé, au début des vacances, à la nomination d'un sous-directeur, issu de la section préprofessionnelle.

Ce n'est certes pas sans une certaine émotion que M. Butikofer, directeur des écoles primaires, s'est séparé d'une partie de son corps enseignant. Il nous plaît, ici, de lui apporter le témoignage de reconnaissance de tous ses anciens maîtres et maîtresses qui avaient trouvé en lui un « patron » compréhensif et attentif, tant aux intérêts de ses subordonnés, qu'à la marche harmonieuse de l'école.

L'intégration, pour le moment, ne posera que peu de problèmes d'ordre matériel. Les classes restent ce qu'elles sont, où elles sont, et continuent de travailler selon le style qui leur est propre.

On peut cependant entrevoir, dans un avenir assez proche, quelques problèmes d'ordre pédagogique. Il va paraître, entre autres, bien difficile d'admettre que seule la section préprofessionnelle reste soumise aux examens cantonaux de fin d'année. D'autre part, une harmonisation des programmes et des méthodologies, notamment dans l'enseignement du français deviendra indispensable.

Cette coordination est du reste déjà souhaitée à partir du niveau primaire, car, n'en déplaise à M. Muller (voir à ce sujet l'échange de tribunes libres entre M. Chs Muller, maître de méthodologie à l'Ecole normale et le groupe de travail de la SPJ, dans les derniers « Educateur »), l'unanimité de vue est loin de régner dans ce canton, entre les différents niveaux.

Dialogue avec Tchekhov

Le TPR offre aux classes une animation sous forme d'interview en vue de préparer les élèves au spectacle d'« Oncle Vania » qu'il donnera dans plusieurs localités du canton. Qui êtes-vous, M. Tchekhov ? Qui sont vos personnages ? Que disent-ils de la politique, de l'amour, de l'art, de la

condition sociale ? C'est à travers plusieurs personnages types tirés des récits et contes de l'auteur russe que les comédiens tentent de mettre les élèves (et les maîtres) en condition de mieux comprendre la pièce.

Même si les thèmes traités sont parfois au-dessus de la compréhension et de l'intérêt direct du public juvénile, l'atmosphère créée permet une meilleure préparation en classe du spectacle à venir.

Merci au TPR. C'est du bon et utile travail.

GB

Denis Guenot

1935-1971

Le jour de la rentrée des classes, Denis Guenot n'était plus des nôtres. Le lendemain, ses collègues douloureusement atteints apprenaient la nouvelle de son décès inattendu.

Mercredi 1^{er} septembre, en l'église du Landeron, son village natal, ses anciens camarades gymnasiens et normaliens, ses nombreux compagnons de travail s'associaient par leur présence à l'hommage ému qu'en leur nom lui rendait le directeur des écoles de Neuchâtel, M. Numa Evard.

Denis Guenot, enfant du Landeron, bourg auquel il est resté profondément attaché, y passe toute sa jeunesse.

Bachelier en 1954, breveté de l'Ecole normale en 1956, il parcourra dès ce moment sa trop brève carrière pédagogique au chef-lieu, d'abord à l'Ecole de la Maladière où naîtra sa passion de la recherche pédagogique, puis à l'Ecole des Charmettes, ces neuf dernières années.

Titulaire d'une classe de l'enseignement préprofessionnel, il fait preuve d'une activité débordante. Les méthodes actives l'attirent. Il s'intéresse aux arts, aux sciences, à l'histoire, aux mathématiques. Il consacre ses vacances à des voyages d'études et de documentation. De retour au pays, il fait partager ses découvertes à ses élèves et à ses collègues.

Malgré un état de santé chancelant, c'est un bourreau de travail, scrupuleux, consciencieux à l'excès. Il communique en toute simplicité le fruit de ses longues et patientes recherches méthodologiques à ses collègues. La Guilde de documentation de la SPR s'en fait l'écho sous la forme de fiches de travail rédigées en collaboration avec un ami.

Animateur comme moniteur, puis comme instructeur des centres d'entraînement aux méthodes actives, il met sa parfaite compétence au service des étudiants de l'Ecole normale et des moniteurs de colonies de vacances.

Plein de délicatesse et de prévenance envers autrui, il cache une sensibilité extrême. Malgré des amitiés fidèles, il se sent voué à la solitude. Depuis peu un avenir plus serein lui rend espoir. Mais ce sera, hélas, sans lendemain. Gh.

Course d'automne

Lundi 4 octobre 1971

But : barrage de l'Hongrin. Visite des salines de Bex.

Inscriptions : jusqu'au 20 septembre. Demander circulaire détaillée avec bulletin d'inscription à Willy Guyot, 40, rue Georges-Perrenoud, 2400 Le Locle.

Tribune libre

L'ACCIDENT DE LA GLACIÈRE DE MONLÉSI ET LA PRESSE

Deux classes de Fontainemelon, des troisièmes préprofessionnelles, ont écourté hier de quelques heures la course d'étude de deux jours qu'elles consacraient à l'exploration de la glacière de Monlési... Une pierre détachée de la paroi par un hasard fatal a tué sur le coup F.P. de C., et blessé l'une de ses camarades, M. F. de F...

C'est en ces termes que l'« Impartial » de La Chaux-de-Fonds informait ses lecteurs du drame du 3 septembre 1971 ; suivaient une description des lieux, les précautions prises par les instituteurs, le récit de l'accident et des secours. Le journaliste a su relater avec tact ce coup du sort.

« L'Express - Feuille d'Avis de Neuchâtel » n'a malheureusement pas su élever le débat : contrevérités (en partie

corrigées dans l'édition suivante), ton acrimonieux laissant croire à l'insouciance ou à l'incompétence des enseignants.

Deux courants d'opinion se dégageaient sur la rue selon l'origine de l'information.

Une lettre de protestation polie mais ferme n'a pas trouvé grâce devant la rédaction, même en tribune libre. Dans sa réponse, celle-ci me propose habilement d'établir une liste des erreurs parues ! La fatalité seule frappe deux familles et deux collègues, eux connaissent le prix de cet accident et vivent des heures d'angoisse et d'incertitude.

Combien nous aimerions pouvoir dire que la presse unanime a relaté les faits avec objectivité !

Rappelons-nous, chers collègues, des lourdes responsabilités que nous assumons mais surtout sachons le rôle joué par la presse dans les réactions de l'opinion publique !

A la liberté de presse devrait correspondre une éthique de celle-ci !

M. Evard.

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Les postes suivants sont actuellement au concours :

Chef d'office régional d'orientation professionnelle de la plaine du Rhône, à 1860 Aigle.

Conseiller de profession (1 poste à temps partiel, éventuellement à temps complet) à l'**Office régional d'orientation professionnelle de la plaine du Rhône, à 1860 Aigle.**

Conseiller de profession (1 poste éventuellement 2 postes) à l'**Office cantonal et régional d'orientation professionnelle de Lausanne.**

Conditions spéciales : Diplôme de conseiller en orientation professionnelle (universitaire ou cours romand pour conseillers de profession) ou certificat vaudois de conseiller de profession. A défaut, certains postes pourront être confiés temporairement à des personnes non diplômées en orientation professionnelle, à condition qu'elles satisfassent à certaines exigences de formation antérieure, qu'elles témoignent d'expérience professionnelle auprès d'enfants ou d'adolescents et qu'elles s'engagent à acquérir la formation spécifique en orientation professionnelle par le cours de formation en emploi qui débutera cet automne.

Les candidats adresseront leurs postulations au Département de l'instruction publique, Office cantonal d'orientation professionnelle, rue St-Laurent 6, case postale, 1002 Lausanne ; conjointement, les candidats sont invités à prendre contact avec les autorités municipales de la commune siège de l'office où ils postulent. Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Ch. Zahn, directeur de l'Office cantonal d'orientation professionnelle à Lausanne.

Office du personnel

Votre conseiller technique : PERROT S.A., BIENNE

Dépt. Audio-visuel, rue Neuve 5 (032) 3 67 11

La marque mondiale pour les écrans scolaires

DA-LITE

WONDERLITE

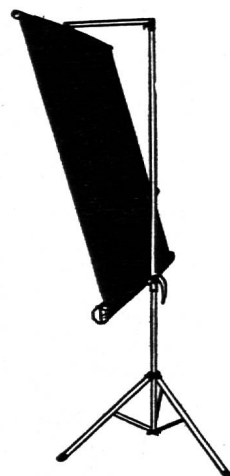
l'écran idéal pour les rétroprojecteurs permet de travailler en lumière ambiante, inclinable

Modèle sur pieds

de 150 × 150 cm à 240 × 240 cm

Pour suspendre

de 150 × 150 cm et plus déroulement manuel ou électrique



Wonderlite : surface argentée à grande réflexion

V-3 : surface blanc mat, très lumineux

Demandez nos prix avec rabais de quantité !

BON à envoyer à Perrot S.A., case postale, 2501 Bienne

- ☐ Je désire une démonstration (après contact téléphonique)
- ☐ Envoyez-moi une documentation Da-Lite
- ☐ Envoyez-moi des prospectus pour

Adresse, N° de téléphone :

.....

jura

Tous les textes destinés à cette chronique doivent être envoyés à Francis Bourquin, chemin des Vignes 5, 2500 Bienne.

Calendrier pour septembre

(Complément et correctif)

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Société des enseignants bernois - Section Bienne - La Neuveville : synode d'automne. A 18 h., à Macolin, Hôtel Bellevue.

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

Association jurassienne des maîtres de gymnastique : « Le football à l'école » (1^{re} séance). De 13 h. 30 à 17 h., au Noirmont.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

Association jurassienne des maîtres de gymnastique : « Le football à l'école » (2^e séance). De 13 h. 30 à 17 h., au Noirmont.

Société pédagogique jurassienne :

La séance de discussion consacrée aux programmes CIRCE d'éducation musicale et d'écriture aura bien lieu à 14 h., à Moutier, mais à l'Hôtel Oasis, et non à l'Hôtel de la Gare comme annoncé il y a deux semaines.

Coïncidences ?

ou « flashes » sur un problème d'horaire

Il arrive que la presse, publique et corporative, se préoccupe, à un moment donné, de divers aspects d'une même question. Un rapprochement de ces textes (ou de fragments d'entre eux), sans prétendre imposer quelque conclusion que ce soit, peut être intéressant. Ainsi, aujourd'hui, à propos des problèmes que pose, dans le canton de Berne, le « pen-sum » des maîtres secondaires.

D'UN PROCÈS-VERBAL...

Dans le procès-verbal de l'assemblée qu'a tenue, le 5 mai, à Moutier, la section jurassienne de la SBMEM (Société bernoise des maîtres aux écoles moyennes), on peut lire ceci :

... le comité rappelle le travail fécond du Comité cantonal SBMEM et de son nouveau président, M. Hans Grütter, de Bienne, qui assure la défense de nos intérêts sociaux et financiers et qui nous a obtenu, malgré la réticence de certains milieux jurassiens, une première réduction de notre pensum d'une leçon en 1970, avec la promesse « sur l'honneur » de M. Simon Kohler d'une nouvelle réduction d'une heure pour Pâques 1972. Nous sommes, dans ce domaine, encore assez loin du nombre de leçons que le Comité cantonal juge équitable pour notre fonction d'enseignants...

... A UNE REQUÊTE

Dans « L'Ecole bernoise » N° 29-30, du 6 août, le secrétaire central de la SEB (Société des enseignants bernois), après avoir rappelé que le Comité cantonal a remis le 30 juin, à la DIP, une requête concernant la réglementation des heures obligatoires pour tous les degrés de l'enseignement, précisait :

La Commission spéciale SEB, présidée par M. Hans Buchs, instituteur et député (Unterseen), avait préparé pen-

dant six longues séances la décision que le Comité cantonal a prise le 16 juin. (...)

Le comité n'a pas pris sa décision à l'unanimité. Une différence d'appréciation, surgie dès la première séance de la commission, s'est fortement atténuée au cours des débats, sans toutefois s'effacer entièrement. Il s'agissait de l'horaire des maîtres secondaires. Depuis des années, les organes dirigeants de la Société bernoise des maîtres aux écoles moyennes visaient une position intermédiaire entre l'instituteur et le professeur de gymnase. (...)

Comme il y a trois ans, les arguments **pro et contra** cette « moyenne » ont été exposés et soupesés pendant des heures ; or, les critères purement rationnels font évidemment défaut en cette matière, qui n'admet pas la stricte évidence mathématique. Aussi fallut-il chercher un moyen terme, un compromis, dont les représentants des différentes catégories s'approchèrent, sans toutefois que leurs optiques diverses leur permettent, en conscience, d'y adhérer entièrement. Le différend se réduisit finalement à ceci :

Les représentants de la SBMEM désiraient que le principe du classement « moyen » de leur catégorie soit défendu par la requête tout en reconnaissant qu'il ne se réaliserait que par étapes et à un rythme que des tractations ultérieures avec les autorités devraient encore définir. La majorité de la commission et du comité, par contre, se décida « à ne pas encore ériger ce desideratum des maîtres secondaires en postulat concret, mais de demander toutefois que leur horaire obligatoire soit bientôt réduit d'une leçon par semaine et ainsi ramené à 27 leçons pour les maîtres et à 25 leçons pour les maîtresses. Ainsi, les enseignants secondaires feront un nouveau pas en avant qui les rapprochera du but visé par eux. »

UN POINT DE VUE OFFICIEL

Enfin, le 30 août, le « Journal du Jura », paraissant à Bienne, se faisait, en ces termes, l'écho des préoccupations de la DIP face à l'« aggravation sensible de la pénurie de maîtres secondaires » :

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne s'est adressée à toutes les commissions des écoles secondaires de l'ancienne partie du canton. A cette occasion, elle relève que, sur la base de l'enquête à laquelle il a été procédé, 130 postes d'enseignants devraient être repourvus jusqu'au printemps 1972. En face de ces besoins, nous ne disposerons que de 40 maîtres secondaires nouvellement brevetés. Si, de plus, et au détriment d'une formation professionnelle approfondie, nous pourrions libérer de nouveau, prématurément, 15 à 20 candidats de l'Ecole normale supérieure au début de l'année scolaire 1972-1973, le nombre des postes non repourvus se réduit alors à 70 ou 75.

Cette situation, qui s'est encore aggravée par rapport aux années précédentes, s'explique par le fait qu'il faudrait, au printemps 1972, ouvrir un nombre extrêmement élevé de nouvelles classes et que la réduction des heures obligatoires des maîtres secondaires se traduit par la création d'environ 35 nouveaux postes d'enseignants. A cela s'ajoute encore le fait que les cas d'abandon de la profession, par suite de mariage et de choix d'une autre activité, sont en augmentation.

Une situation identique, quoique sensiblement moins précaire, se fait sentir dans le Jura.

Pour faire front à cette situation, la DIP est obligée de

n'autoriser l'ouverture de nouvelles classes que dans les cas les plus urgents et de reporter à plus tard la création des nouveaux postes de maîtres principaux à la suite de la réduction des heures obligatoires. Les candidats à l'enseignement secondaire libérés prématurément seront nommés de préférence dans les lieux scolaires les plus décentrés — qui, faute d'une telle mesure, seraient obligés de supprimer des classes. La Direction de l'instruction publique prie les commissions scolaires d'inviter les enseignants retraités et les maîtresses mariées à assumer tout au moins des postes de ma-

tres auxiliaires. Ailleurs, les maîtres en fonctions devraient accepter de donner un plus grand nombre d'heures supplémentaires d'enseignement.

Dans le cas où ces mesures ne suffiraient pas, la DIP se verrait dans l'obligation de procéder à une réduction des programmes d'enseignement.

Ces mesures concernent momentanément l'ancien canton. Si la situation s'aggravait dans le Jura, la Direction de l'instruction publique serait obligée d'appliquer les mêmes mesures aux écoles de langue française.

divers

Service de placements SPR

1. Dans **familles allemandes** avec enfants, jeunes filles au pair sont demandées pour l'automne. Enseignement régulier de l'allemand.

2. **Angleterre** : jeune fille au pair demandée dans famille de Londres.

3. **France** : Michel Leclerc, instituteur à 91 Etampes, France, 39, rue Brunard, désire correspondre avec classe de langue française (10-12 ans).

André Pulfer, 1802 Corseaux.

UNESCO

LES NOUVELLES TECHNIQUES EN ÉDUCATION

La crise actuelle de l'éducation montre qu'une généralisation des formes scolaires existantes, pour répondre à la demande, est financièrement illusoire et pédagogiquement périmée. Dans les années qui viennent les ressources humaines et matérielles disponibles pour l'éducation devront être redistribuées selon de nouvelles configurations pédagogiques plus productives : meilleure utilisation des installations existantes, amélioration des processus d'apprentissage permettant de réduire la durée des études, modification du rapport maître/élève, etc. D'où la question ici posée : existe-t-il d'ores et déjà un ensemble de techniques nouvelles de communication et d'organisation qui permettent de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement scolaire au niveau de l'apprentissage individuel, au niveau du groupe (classe), au niveau de l'institution (école), au niveau national même ? Là où des résultats positifs partiels ont été décelés (enseignement programmé, communication de masse), sont-ils susceptibles d'être généralisés et en particulier d'être appliqués systématiquement aux pays en voie de développement ? A quelles conditions ? Une autre série de questions conduirait à demander d'abord pourquoi cette application a été si rarement tentée jusqu'ici et aussi s'il existe effectivement des stratégies qui permettent d'introduire ces apports technologiques nouveaux dans les systèmes éducatifs existants et à quel prix ? Enfin, il faudrait se demander ce que signifie pour l'avenir de l'éducation cette irruption de techniques nouvelles et sa signification pour l'homme de demain.

Le programme de l'Unesco a cherché, depuis une décennie, à assister les Etats membres dans cette investigation décisive. Outre la préparation d'annuaires audio-visuels et de répertoires sur l'enseignement programmé, d'enquêtes sur la combinaison des moyens audio-visuels, sur les possibilités interculturelles de messages audio-visuels, outre les réunions de recyclage des experts en matière de technologie de l'éducation, des projets expérimentaux de développement d'enseignement programmé ont été lancés en Afrique

centrale et en Asie. Des expériences pour la combinaison de méthodes et de techniques nouvelles pour la formation des maîtres en Algérie et pour l'enseignement des mathématiques aux Etats-Unis ont été organisées.

La tendance actuelle irait vers le dépassement d'un artisanat pédagogique coûteux, le refus de laisser le maître isolé dans sa classe, la liaison de l'introduction des machines à communiquer à une réorganisation plus scientifique du travail scolaire.

Des études et des projets divers ont permis de faire le point : l'appel à des réseaux de diffusion sans inertie comme la radio et la télévision permet de diffuser simultanément des modèles novateurs identiques sur de vastes territoires¹. La combinaison entre divers réseaux de communication pour des institutions d'enseignement technique supérieur permet la diffusion d'instruction de modèle d'information, de démonstration par radio et télévision. Le retour de l'information grâce à l'enseignement par correspondance, le contact face à face grâce au travail en petits groupes avec moniteur ont également été encouragés, notamment avec l'expérience du télépolytechnique polonais². Les possibilités d'utiliser des ensembles complexes d'installations destinés à donner un enseignement accéléré intensif individualisé par laboratoire à apprendre, machine à enseigner, système d'interrogation collective, circuit intégré de télévision, etc., ont été examinées³. Le développement de recherches sur la psychologie de l'apprentissage et des laboratoires d'études du comportement, et notamment des diverses formes de programmation de l'apprentissage (« conditionnement opérant » aux Etats-Unis d'Amérique, recherches d'algorithmes d'apprentissage en URSS) a conduit à poser les problèmes de l'enseignement en termes plus précis d'objectifs, d'organisation de la matière à acquérir, de la nature de l'activité de celui qui apprend, de méthodes d'évaluation et de contrôle en rapport avec ces objectifs et ces activités⁴.

Chemin faisant il est apparu que certains pays en voie de développement, moins obnubilés par des mythes scolaires que les pays développés, pourraient plus aisément procéder à une mutation de leur système d'enseignement. L'interpénétration entre l'école et le milieu tentée dans les écoles secondaires rurales de Cuba appuyées par la télévision et l'enseignement programmé, l'intégration totale de la communication télévisuelle au fonctionnement des écoles

¹ Programme d'éducation télévisuelle, 1968-1980. Rapport des missions d'évaluation de la télévision éducative au Niger, à El Salvador et aux Samoa américaines, Ministère de l'éducation nationale de la Côte-d'Ivoire, 1969.

² L'emploi de la télévision pour la formation technique supérieure des salariés : premier rapport relatif à un projet pilote en Pologne, Paris, Unesco, 1969. (Etudes et documents d'information, 55.)

³ Consultation on computer assisted instruction for developing countries, Paris, 16-18 March 1970; Final report. (EDC/MMT/Cons. CAI-TM, Paris, 31 October 1970.)

⁴ Réunion de Varna : Stage d'études sur l'enseignement programmé, Varna (Bulgarie), 19-29 août 1968. (Rapport ED/ENPRO/17.) Séminaire sur l'application de l'instruction programmée à l'enseignement technique et scientifique, Turin, 10-24 juillet 1969, Unesco/BIT.

primaires du Niger, les milliers d'écoles radiophoniques simplifiées de la Colombie, les techniques d'animation rurale fondées sur la réception collective d'émissions de radio et de télévision aux Indes amènent à penser que les pays en voie de développement pourraient utilement apporter une assistance technique à certains pays développés en matière de rénovation de structures et de méthodes pédagogiques.

C'est à la lumière de ces leçons que l'Unesco s'est efforcée, au cours de l'Année internationale de l'éducation, de préciser ce que devraient être les contributions de la technologie éducative au travers d'une série de travaux d'experts : formation des maîtres (Paris, décembre 1969), application de l'analyse de système à l'intégration de la technologie éducative dans l'enseignement (Genève, mai 1970), stratégies de formation et d'emploi (Constance, juin 1970), organisation et administration des services audio-visuels (Conférence du Conseil international des moyens d'enseignement à Londres, juillet 1970).

Les nouvelles techniques offrent en effet un vaste éventail de possibilités, mais leur terrain d'application ressemble souvent à un terrain vague jonché de pièces détachées dont personne ne saurait comment les monter en un système efficace. Le premier résultat des travaux de l'Unesco a été de montrer la nécessité de passer progressivement, d'une réflexion sur la technologie dans l'éducation essentiellement orientée vers des problèmes d'équipement, l'élaboration de messages ad hoc et l'insertion dans des activités traditionnelles centrées sur l'activité du maître, à une réflexion et une action portant sur une technologie de l'éducation centrée sur l'utilisation active de la communication et de l'informatique pour l'apprentissage individuel, sous le contrôle du maître. Cette réflexion cherche à passer de l'éparpillement ou, pis encore, du replâtrage de systèmes éducatifs chancelants à un plein emploi aussi ordonné que possible de l'ensemble des ressources de l'ère technologique.

Sur le plan opérationnel, l'Année internationale de l'éducation marque une date importante dans la mesure où l'assistance technique de l'Unesco a permis à certains Etats membres de commencer à appliquer ces orientations à des tentatives concrètes : d'abord à la Côte-d'Ivoire, qui associe, à la réforme de ses programmes scolaires, la refonte de son système de formation des maîtres et l'utilisation systématique de la télévision pour réorienter son enseignement primaire dans le sens de la ruralisation et d'un meilleur ajustement au milieu ; à l'Inde ensuite, où se définit une nouvelle approche d'une communication visuelle susceptible d'utiliser, à mesure de leur apparition, les nouveaux systèmes de diffusion, y compris la communication spatiale ; à l'Indonésie, où est utilisée, pour la première fois à l'échelle nationale, l'approche par système pour analyser l'état de l'organisation scolaire et la place que pourrait y tenir une radio scolaire ; à l'Espagne, qui examine l'utilisation possible d'un réseau d'ordinateurs pour la formation accélérée du nouveau type d'enseignement secondaire dont elle a le plus urgent besoin ; aux Etats de la région andine d'Amérique latine, enfin, qui examineront dans quelle mesure la communication spatiale accélérerait l'intégration éducative de la région.

Dans tous les cas on a cherché à procéder à une analyse globale des données générales de l'éducation avant de décider de l'insertion de techniques éducatives, de manière à leur donner toute leur dimension et, par là même, aider à l'amélioration du système éducatif dans son ensemble.

Le programme futur de l'Unesco prévoit d'accentuer cet effort (développement de centres d'innovation, création de réseaux d'établissements de recherche, rapprochement des fabricants de « hardware » et de « software », création d'équipes mobiles d'experts pour intervention rapide sur des questions de rénovation scolaire).

Rechercher une efficacité pédagogique accrue ne consiste pas à vouloir substituer des procédés mécaniques à des hommes, mais bien à développer de nouvelles configurations associant l'homme et les conquêtes de la technologie pour enseigner mieux, plus vite, à plus d'individus et à meilleur compte. Les analyses de ce numéro montreront que quelques efforts ont été déjà entrepris et indiqueront ceux qui restent à engager pour mettre au point une technologie qui soutienne l'enseignant et enrichisse le rapport éducatif.

Henri Dieuzeide.

(Article tiré de : « Perspectives de l'Education »
N° 3/1970.)

Respiration, méthode Clara Wolf

Notre action se poursuit avec succès à travers la Suisse romande, et touche personnellement les intéressés de tous les milieux, corps enseignant, jeunes et âgés, hommes et femmes. Le cours d'avril 1971, au Mont-Pèlerin, a compté une quarantaine de participants qui, après huit jours d'entraînement, sous la direction entendue de M^{me} Wolf, sont devenus conscients qu'un nouvel atout était entré dans leur vie quotidienne, susceptible de contribuer directement à l'amélioration de leur état physique, sans négliger pour autant le côté psychique et nerveux.

Dès lors, face à des perspectives positives et encourageantes, nous nous sentons obligés de prévoir pour l'an prochain, durant la période des vacances, probablement en août, un cours spécial, français, d'une ou deux semaines, à Brugg, destiné à toute personne désireuse d'acquérir une préparation adéquate, soit à titre de moniteur futur, soit simplement d'amateur, pour s'assurer de façon pertinente et solide des notions psychologiques nécessaires à la compréhension et à la motivation des exercices constituant la méthode de gymnastique respiratoire, qu'on peut considérer comme seule valable pour développer son organisme, harmonieusement et normalement.

Cet automne, M^{me} Wolf dirigera trois cours successifs d'une semaine, dont deux à : Aeschi-sur-Spiez, Hôtel Blümlialp du 2 au 9 octobre et du 9 au 16 octobre 1971, puis à : Saint-Moritz, Hôtel Laudinella, du 23 au 30 octobre.

On peut se procurer le programme de ces cours à l'adresse : Atemschule Wiedenrain 20, 5200 Brugg. Pour autres renseignements éventuels, s'adresser au soussigné, tél. (038) 25 29 40.

Max Diacon.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Transports en Suisse et à l'étranger

La télécassette : une révolution dans l'information ?

par Francis Evers

L'apparition prochaine sur le marché — d'abord aux Etats-Unis et au Japon, puis en Europe — de systèmes vidéo permettant à chaque particulier de choisir ses programmes de télévision en quelque sorte « à la carte », aura d'importantes répercussions sur le plan des communications et du développement culturel. L'enseignement, les spectacles, la vie en société, les relations commerciales et industrielles vont s'en trouver affectés. Quelle est donc cette nouvelle invention, et quelles en sont les possibilités ?

La télécassette est un rouleau de film ou de bande vidéo préenregistré, qui s'enclenche dans un appareil de « lecture » relié à un récepteur ordinaire de télévision — celui-ci étant réglé sur une chaîne qui n'est pas normalement en service. Certains types de cassette permettront à la fois l'enregistrement par l'amateur d'un programme télévisé dont il désire pouvoir s'assurer à tout instant l'écoute et la vision, et la lecture sur son petit écran d'autres programmes préalablement enregistrés.

Les premières télécassettes seront mises en vente aux Etats-Unis dès la fin de cette année ; elles pourraient être commercialisées en Europe d'ici à dix-huit mois ou deux ans. Leur coût de production est encore élevé, mais, dans quelques années, le prix de ces programmes « en conserve » — qu'ils soient en noir et blanc ou en couleurs — ne devrait pas dépasser celui d'un livre ou d'un microsillon.

Ainsi, septante ans après l'invention du cinéma, cette nouvelle domestication par l'homme de l'image et du son marque une date importante dans le domaine des communications. Certains n'hésitent pas à proclamer qu'elle représente l'innovation la plus importante depuis l'invention de l'imprimerie.

QUATRE PROCÉDÉS

A l'heure actuelle, comme aux premiers temps du cinéma, de nombreuses sociétés ont mis en chantier des procédés fonctionnant selon des principes différents. La compétition

semble se circonscrire pour l'heure actuelle entre quatre procédés : l'EVR (Electronic Video Recording) mis au point par la CBS aux Etats-Unis ; la Vidéo-cassette, proposée par Sony au Japon et Philips aux Pays-Bas ; le Vidéo-disque conçu par Telefunken, en Allemagne ; et la Selecta-Vision, réalisée par la grande firme américaine RCA.

Ce dernier procédé est certainement le plus avancé sur le plan technologique, l'image inscrite sur ruban de vinyle sous forme d'hologramme étant reconstituée par le « lecteur » au moyen d'un petit laser — la première utilisation du laser à domicile !

Le système EVR utilise comme support le film photographique, les signaux vidéo, fournis par une caméra de télévision, étant enregistrés par un faisceau d'électrons. Cette opération, assez coûteuse au départ, permet cependant de produire à prix réduit un très grand nombre de copies du premier film, présentées dans des cassettes de dimension et de poids modestes.

Dans le système Sony-Philips, la bande magnétique sur laquelle le programme est enregistré se trouve enfermé dans une Vidéo-cassette de la taille d'un livre moyen. Ce procédé est une version pour amateurs des magnétoscopes utilisés dans les studios de télévision.

Ces programmes de télévision en conserve seront relativement coûteux dans les premiers temps. On envisage cependant un système d'échange standard permettant de se procurer un nouveau programme pour quelques francs à partir d'une cassette de base. Certaines sociétés envisagent même l'organisation de services de prêt.

Quoi qu'il soit, la télévision en boîtes pourrait révolutionner les méthodes d'enseignement en introduisant une « machine à instruire » dans pratiquement chaque foyer. Les propriétaires de salles de cinéma ne sont pas très enthousiastes : cette nouvelle concurrence risque de réduire encore leur public, de même que celui de la télévision traditionnelle.



Hallo bricoleurs! Connaissez-vous l'extraordinaire colle avec SILVA? brigatex

« Mes spécialités sont les travaux de collages difficiles, la réparation et l'encollage de grandes surfaces, de revêtements de bois, de panneaux de fibre de bois et de tôles métalliques, la fixation de caoutchouc de joints dans les autos, etc. Mes collages résistent aux intempéries, à l'eau et aux acides, ils restent élastiques; j'adhère sans qu'il soit nécessaire de presser, ni de charger longtemps. Mettez-moi à l'épreuve! »
Tube 32 g 1.60 Tube économique 100 g 3.50

blanco

« Ce n'est pas sans raison qu'on m'appelle la colle des bricoleurs, car je conviens particulièrement bien pour les travaux de bricolage, le bureau, l'école, la construction de modèles, dans le ménage, pour réparer les meubles, les jouets de bois, les tapisseries, etc. Je colle de façon irréprochable le papier, le carton, le bois, le liège, le cuir, les textiles. C'est pourquoi les enfants m'emploient avec plaisir! »

Flacon de 50 g 1.95 Flacon économique de 200 g 2.95



Flacons vides pour remplissage livrables par l'entremise de Blattmann + Co.

Ventes aux écoles par:

Ernst Ingold + Co.SA. Maison spécialisée

pour art. d'écoles 3360 Herzogenbuchsee

Fabricant: Blattmann + Co. 8820 Wädenswil

UN MARCHÉ QUASIMENT ILLIMITÉ

En revanche, les réalisateurs de films d'essai auront la possibilité de toucher — plus facilement et plus directement — le public limité mais fidèle qui s'intéresse à leurs productions, sans s'exposer aux risques financiers que font courir les circuits de distribution commerciaux. Certaines productions de théâtre et d'opéra, actuellement limitées à quelques grandes villes en raison des frais considérables qu'entraîne leur mise en scène, pourront être soumises à l'appréciation d'un très vaste public. Selon le professeur Richard Leacock, du Massachusetts Institute of Technology, « le marché potentiel de tels programmes est si important qu'on imagine aisément un million de personnes les visionnant, comme ils lisent aujourd'hui un best-seller ».

Il faudra compter de 2000 à 4000 francs pour un lecteur de cassettes, les cassettes elles-mêmes — d'une durée d'émission d'une heure ou d'une demi-heure — coûtant au moins une centaine de francs.

Si cela met la constitution d'une « vidéothèque » personnelle hors de la portée de bien des bourses, les écoles et les universités y verront sans doute un investissement utile : en Angleterre, par exemple, la nouvelle université des ondes

(Open University) vient d'acheter 200 programmes d'un système en technicolor. Il n'est pas jusqu'aux hommes politiques qui ne s'intéressent aux possibilités des nouveaux systèmes vidéo : on dit qu'un parti politique d'outre-Rhin songerait à exploiter le disque à images lors des prochaines élections législatives.

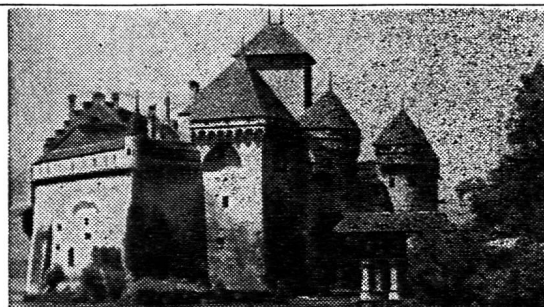
En tout état de cause, les télécassettes seront bientôt aussi familières que les magnétophones, électrophones et appareils photo pour ceux qui peuvent en payer le prix. Quelle sera leur influence et dans quelle mesure peuvent-elles transformer les modes de pensée et d'acquisition des connaissances ? Il est sans doute trop tôt pour le dire. Du moins, on peut affirmer que le cinéma a encore quelques années de répit.

No 1-1971, Informations UNESCO.

A NEUCHÂTEL, rue Saint-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir



VISITEZ LE FAMEUX CHÂTEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises

30 années d'expériences = prestige
de l'organisation de bureau !

DUPLICATEURS A ALCOOL

6 modèles dès Fr. 385.—, dont le fameux CITO MASTER 115 scolaire. Dans la série 330 — 3 nouveaux modèles — plus aucun feutre ! Electrique, manuel.

DUPLICATEURS A ENCRE ET STENCILS

dès Fr. 430.—.

MACHINES A ADRESSER

automatique et manuelle, système à plaquettes — le plus sûr — dès Fr. 530.—.

PHOTOCOPIES

à sec pour reproductions hectothermiques, transparents pour rétroprojecteurs.

COUPE-PAPIER, RÉTROPROJECTEURS

et tous accessoires en qualités et conditions fort appréciables.

Pierre EMERY

1066 EPALINGES/Lausanne

☎ (021) 32 64 02

Dépôt - Ventes - Echanges - Rachats
d'occasions.

Auberge de jeunesse à GRÄCHEN

dans la vallée de Zermatt

Convient pour séminaires d'étudiants ou pour semaines de sports. Possibilité de faire soi-même la cuisine ou de recevoir la pension complète. 40 places dans chambres à 2 et 3 lits, eau courante chaude et froide, chauffage central. **Prix avantageux.**

Pour tous renseignements : Home « Bergfrieden », 3925 GRÄCHEN, tél. (028) 4 01 31.



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

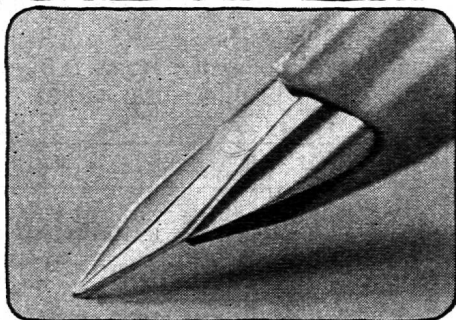
Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.



*Ils sont joyeux,
ils travaillent mieux
Ils sont heureux,
ils écrivent mieux*



*Oui, c'est un plaisir
que d'apprendre
à écrire
avec un Pelikano.*



Pelikano

avec la plume «belle écriture»

**elle est aussi
résistante que souple!**



SUNNY DALE

DES PARENTS VOUS DEMANDENT :

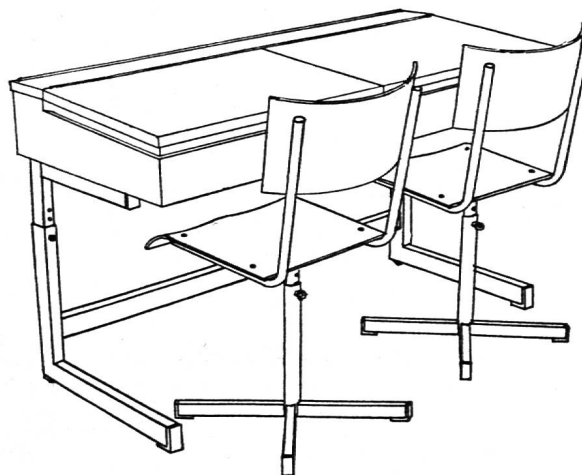
**Peut-on apprendre
le bon allemand
en Suisse alémanique ?**

NOUS L'AFFIRMONS, PREUVES A L'APPUI

Beaucoup de jeunes filles sont indécises quant à leur avenir professionnel. Des études sérieuses d'allemand et d'anglais couronnées par des diplômes officiels (Goethe-Institut - Université de Cambridge) ouvrent bien des portes. Mais nous ne nous bornons pas à l'enseignement des langues, la formation de la personnalité et une solide culture générale complètent notre programme éducatif.

La direction vous renseignera :

INSTITUT SUNNY DALE
3812 Wilderswil-Interlaken
tél. (036) 22 17 18



Le spécialiste du mobilier scolaire, de salle
et pour la protection civile.

Depuis 45 ans...
à l'avant-garde du progrès.

ZESAC

Case postale 25 — BIENNE — Tél. (032) 2 25 94

RENTRÉE SCOLAIRE

de Claude Bron professeur :

LIRE EN CLASSE

guide méthodologique de la lecture suivie en classe, 2^e édition, avec un nouveau catalogue de livres pour les jeunes Fr. 9.—

ORTHOGRAPHE

cours de base avec un vocabulaire orthographique et des exercices progressifs (pour élèves de 12 à 16 ans, degrés primaires et secondaires) Fr. 12.—

Livre du maître avec tous les exercices résolus Fr. 6.—

COMMENT ENSEIGNER LA PONCTUATION

guide pratique pour les maîtres primaires et secondaires du degré inférieur (avec exercices) Fr. 6.—

L'EMPLOI DES TEMPS DU PASSÉ DE L'INDICATIF DANS LA RÉDACTION

guide méthodologique avec de nombreux exercices progressifs Fr. 7.50
Editions H. Messeiller, Neuchâtel



LE DOLENT

LA FOULY

PAVILLON DE TOURISME
ET DE VACANCES

VAL FERRET / VALAIS

70 LITS

en dortoirs de 4, 6, 8 et 12 places

Cuisine moderne
Grande salle

Correspondance :

KALT & Cie
CH - 1937 ORSIÈRES
Tél. (026) 4 12 50 - 4 14 44

Prêts

sans caution de Fr. 500.— à Fr. 4000.—

Bureau de Crédit S.A.

Lausanne

Place Bel-Air 1,

Tour Métropole

Téléphone 22 40 83

Discretion assurée

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.



Géographie — Géologie — Astronomie — Histoire
Biologie — Anthropologie — Zoologie — Botanique
Physique — Chimie — Technologie — Géométrie

Visitez notre exposition permanente du matériel de démonstration

Kummerly et Frey S.A., Berne

Dép. du matériel didactique
Tél. (031) 24 06 66/67

Rue Haller 10



CERTIFICAT :

Ecriture : très bien

Tenue de cahiers : très bien

grâce à un bon stylo à encre
de marque !

NOTRE OFFRE SPÉCIALE : STYLOS A ENCRE GEHA 707

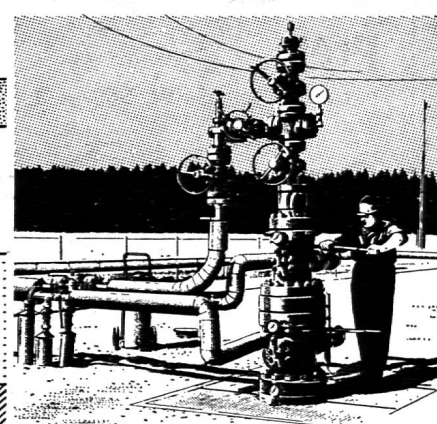
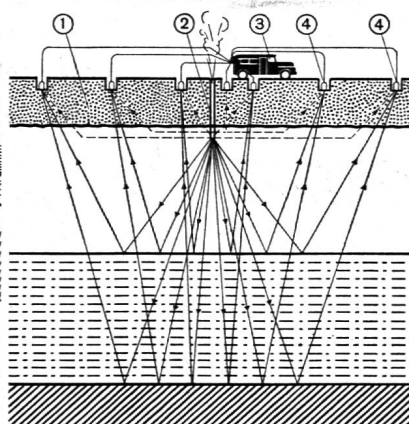
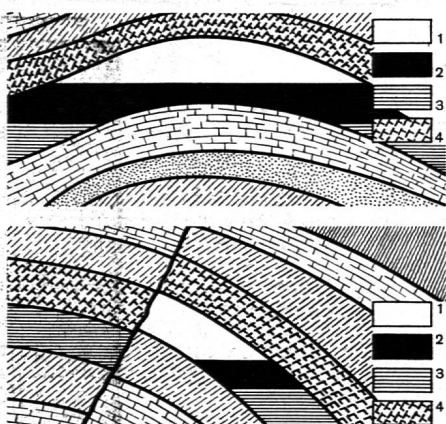
à bec souple
avec 8 cartouches de
rechange.

Notre prix : Fr. 9.50

Demandez documentation et « Avis aux parents »

B. Zeugin, matériel scolaire

4242 Dittingen (BE) - Tél. 061/89 68 85



Dossier d'information sur l'industrie gazière et les différents gaz

Le service de documentation de l'industrie gazière suisse vient d'éditer, à l'intention du corps enseignant, des feuilles d'information sur les différents gaz manufacturés, le craquage des hydrocarbures liquides et gazeux, le gaz naturel, les caractéristiques de ces gaz, les grands réseaux, le principe de fonctionnement des brûleurs.

Cette documentation très complète et abondamment illustrée, réunie dans un classeur, peut être obtenue gratuitement auprès du

Service de documentation de l'industrie gazière suisse
Département romand
Rue Pichard 12, 1003 Lausanne, tél. (021) 22 93 35

Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERNE

J.A.
1820 Montreux 1